



ISLAM PATRIMOINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019 – 2021

[Retour sur les deux premières années de lancement](#)



ISLAM PATRIMOINE

Collectif pour la traduction du patrimoine islamique en langue française

LE LANCEMENT DU PROJET

En février 2019, nous lançons sur les réseaux sociaux notre projet pour la création, en France, d'un organisme au service de la traduction :



L'idée, mûrement réfléchi depuis plusieurs années, était de créer un organisme à but non-lucratif destiné à traduire les grands ouvrages socles du patrimoine islamique en

langue française. Une première donc, en France, puisque la plupart de ces encyclopédies ne sont pas accessibles au public francophone.

CAGNOTTE COTIZ'up

Pour ce faire, nous lançons une cagnotte en ligne sur les réseaux sociaux.

Nous avons pour souhait, initialement, de récolter 100.000€ afin de nous permettre de recruter immédiatement trois traducteurs à plein temps.



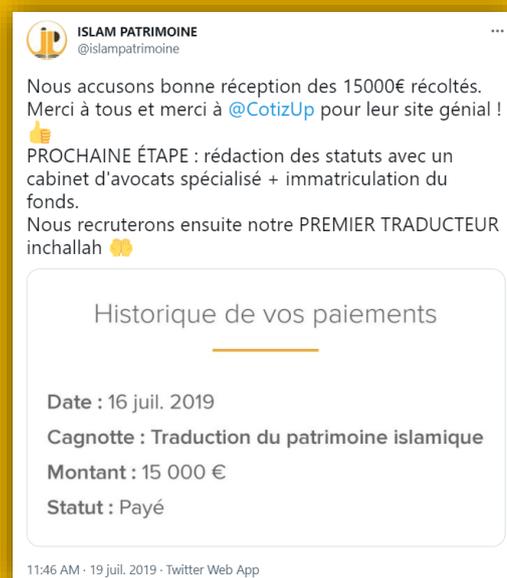
Face à la difficulté de soulever une telle somme en partant de rien, nous avons finalement abaissé l'objectif à 30000€ puis à 15000€.

(somme minimale pour pouvoir créer un « fonds de dotation » en France)

Par la grâce d'Allah, puis grâce à l'engouement et au soutien de nombre d'entres vous, nous sommes parvenus, en à peu près quatre mois, à récolter ce montant !



Le 19 juillet 2019, les fonds étaient donc transférés sur le compte de l'initiateur du projet ; nous allons enfin pouvoir passer à l'étape suivante du projet !



L'ASPECT JURIDIQUE DU PROJET

Une étape capitale, pour nous, était de créer une structure juridique qui allait pouvoir porter, en France, ce projet magnifique.

Le statut de « fonds de dotation » semblait le plus approprié au regard de notre objet à savoir : un organisme à la fois scientifique et à but non-lucratif.

Face à la complexité, d'une part, de mettre sur pied une telle structure et, d'autre part, prenant en considération le contexte socio-politique français vis-à-vis de l'Islam, nous avons décidé de faire appel à des juristes spécialisés pour ne faire aucune erreur dans nos démarches.



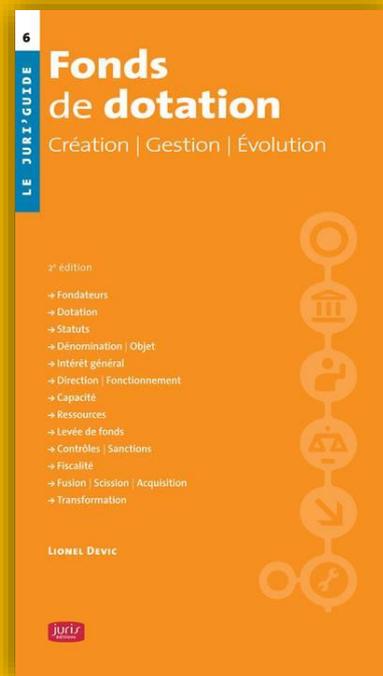
Notre choix s'est donc tourné vers le cabinet DELSOL AVOCATS sur Paris.

Pourquoi ce choix ?

Car le cabinet DELSOL comporte une **branche spécialisée dans le domaine associatif et les organisations à but non-lucratif**.

Aussi, certains juristes de leur regroupement ont été les auteurs d'ouvrages sur les fonds de dotation.

C'est le cas notamment de l'avocat associé **Lionel Devic** qui a écrit un **guide juridique extrêmement détaillé** sur ce type de structures.



Ainsi, nous prenions contact avec le cabinet, **au mois d'août 2019**, et débutait dès lors notre collaboration. Leur expertise nous a été **d'une très grande utilité** pour la constitution d'ISLAM PATRIMOINE et nous ne regrettons pas notre choix.

Ils se sont chargés, par ailleurs, de **rédiger avec précision les statuts de notre organisme** et ont effectué **toutes les démarches de création** de ce dernier auprès de la préfecture de Paris.





Et après presque quatre mois de collaboration fructueuse, **naissait enfin de manière officielle, le 23 novembre 2019, le fonds de dotation « ISLAM PATRIMOINE » !**

Coût des démarches de création :



L'IDENTITÉ VISUELLE DU PROJET

À hauteur de nos ambitions, nous voulions offrir à ce projet commun **une identité visuelle qui lui sied.**

Pour ce faire, nous recherchions des **professionnels de la communication**, mais pas que, car nous souhaitions que ceux qui allaient travailler sur l'image d'ISLAM PATRIMOINE ressentent toute la grandeur de ce projet.



Certains de nos followers nous ont alors orientés vers **l'agence CRÉAAM**, dans la ville de Toulouse, dont le fondateur, un musulman, est le très talentueux **Mohamed Adda.**

Jouissant d'une expérience de **plus de quinze ans dans le domaine**, il correspondait parfaitement à ce que cherchions.

L'agence a donc dessiné pour nous un magnifique logo et a travaillé au développement d'un site internet vitrine se voulant présenter au mieux notre projet à la fois en français mais aussi en langue arabe.



www.islampatrimoine.org



CRÉAAM s'est également chargée de concevoir tout ce qui allait nous être utile en termes de communication (cartes de visite, papier à en-tête, tampon, etc.).

ISLAM PATRIMOINE, à notre grand bonheur, avait à présent des couleurs !

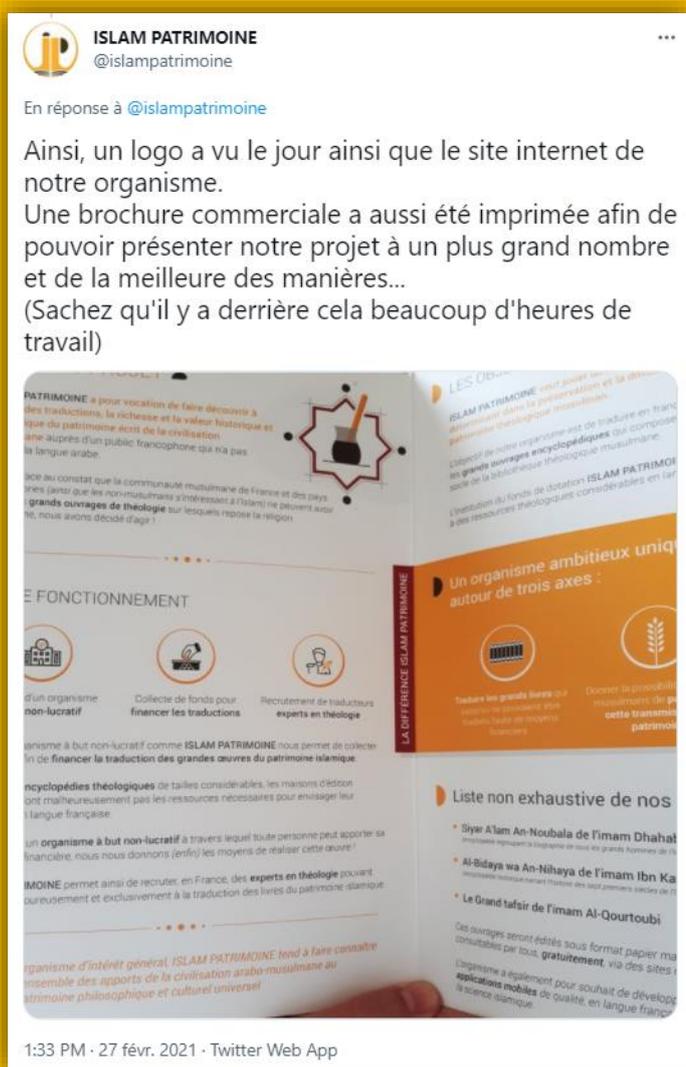
**Coût de l'accompagnement
dans la conception de
l'identité visuelle :**

4500€

IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

Peu avant la crise sanitaire de la Covid-19, nous projections de nous rendre au **salon annuel du Bourget**, qui regroupe les différents acteurs de la communauté musulmane, et ce afin de présenter massivement notre projet.

Pour ce faire, nous avons donc préparé **l'impression de 1000 brochures** descriptives de notre organisme en français ainsi que **300 exemplaires traduits en arabe** et **10000 prospectus**.



Coût de la conception et de l'impression des supports :

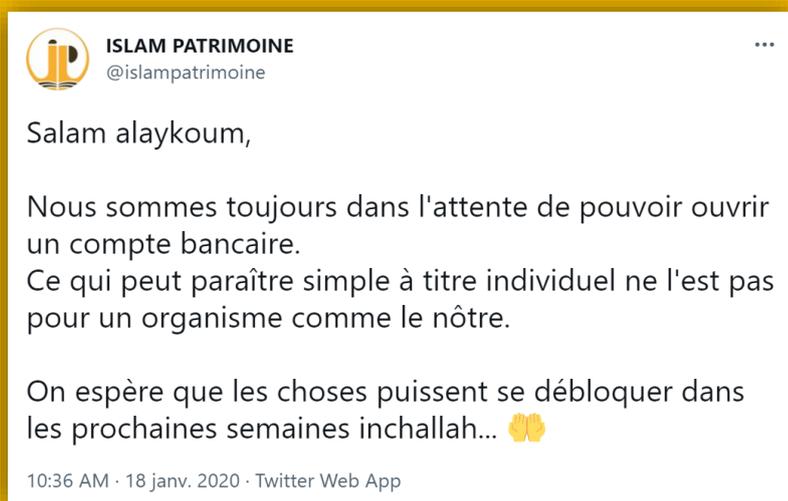
3200€

Qaddar Allah, suite aux mesures d'exception adoptées, **le salon a été annulé**. Nous n'avons donc pas pu utiliser ces imprimés comme nous l'avions planifié.

Toutefois, ils ne sont pas perdus car **ils restent utilisables** n'importe quand et à l'occasion de tout événement. Nous les utilisons déjà pour démarcher **certaines acteurs importants** de la communauté en France et dans les pays musulmans.

LA PROBLÉMATIQUE DU COMPTE BANCAIRE

En novembre 2019, à l'annonce de la création du fonds de dotation ISLAM PATRIMOINE, nous exultions de joie. Nous étions toutefois loin de nous imaginer qu'un **problème majeur nous attendait** : l'impossibilité de trouver une banque et d'ouvrir, comme tout le monde, un compte bancaire !

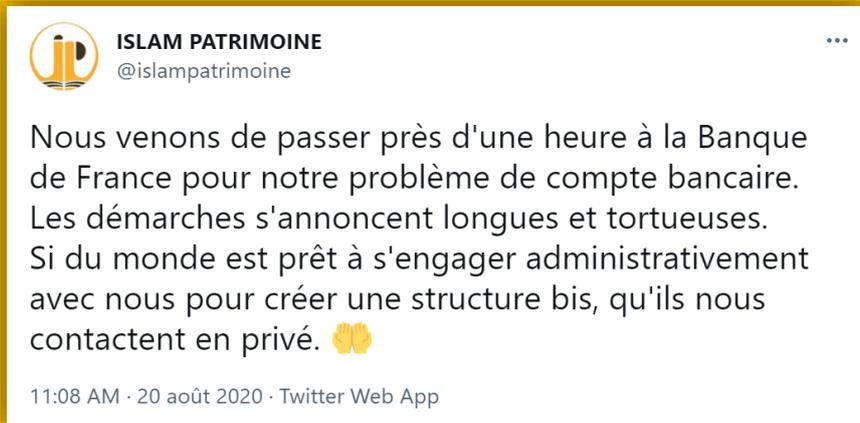


Nous l'avons cependant très vite compris après avoir essuyé **plusieurs refus d'établissements bancaires**. Au bout de quelques semaines, sans tarder, nous nous sommes donc orientés vers **la procédure de droit au compte**, prévue par la loi et supervisée par la Banque de France.

Plusieurs semaines plus tard, nouvelle déception : malgré la désignation d'un établissement bancaire par la Banque de France, **ce dernier nous refuse ce droit fondamental** et nous affirme ne pas nous ouvrir de compte sous prétexte de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent !



Nous prenons alors contact avec le CCIF pour bénéficier d'un **accompagnement juridique gratuit**. C'est alors que nous entamons plusieurs mois d'échange entre la banque en question (LCL) et la Banque de France.



Malgré ces différents courriers de rappel à la loi, rien n'y fait. Puis, **en décembre 2020**, survint l'honteuse décision du Gouvernement de dissoudre le CCIF. Les conséquences directes de celle-ci sur notre organisme sont que **nous perdions, par conséquent, notre précieux accompagnement juridique**.

Face à la situation, nous décidons de faire appel à **un avocat privé** pour continuer à défendre nos droits. En janvier 2021, c'est donc le **Maître Ibrahim Shalabi** qui prend le relai et se chargera dorénavant du dossier. L'affaire, à ce jour, est toujours en cours auprès de la justice...



Maître Ibrahim Shalabi

Honoraires d'avocats pour la défense de nos droits :

1800€

Note : Vous avez été nombreux à nous orienter **vers les banques en ligne** mais aucune d'entre elles, à ce jour, ne **supporte notre statut juridique** (fonds de dotation) ; impossible donc d'ouvrir un compte auprès de celles-ci.

Par la suite, nous nous sommes aussi tournés vers l'étranger et notamment vers la banque islamique turque KT BANK basée en Allemagne. Après plusieurs échanges, ces derniers nous refusent également l'ouverture d'un compte bancaire. Notre situation devient décidément désespérée !



ISLAM PATRIMOINE
@islampatrimoine

Énième rejet et énième déception pour le fonds de dotation ISLAM PATRIMOINE.
Cette fois-ci c'est la banque allemande KT BANK dite "islamique" qui rejette notre demande.
C'est un des derniers espoirs que nous avons pour obtenir un compte.
Qaddar Allah wa ma shaa fa'al !

9:56 AM · 7 mai 2021 · Twitter Web App



SUSPENSION ADMINISTRATIVE DE NOTRE ORGANISME

Si seulement nos problèmes pouvaient s'arrêter là mais non ; il fallait que la **préfecture de Paris** vienne ajouter elle aussi son grain de sel !

Cette dernière nous demande de **justifier du versement de la dotation obligatoire** de l'organisme (15000€). Chose impossible à faire, comme vous pouvez l'imaginer, puisque nous ne disposons pas de compte !

C'est donc le serpent qui se mord la queue et, en attendant, le Préfet de Paris prononce **une suspension administrative de l'organisme pour une durée de six mois** jusqu'à régularisation de la situation !



ISLAM PATRIMOINE
@islampatrimoine

Nous avons le regret de vous informer de la suspension administrative de notre organisme.
En effet, depuis sa création en novembre 2019, celui-ci ne dispose toujours pas de compte bancaire
Cela constitue donc un dysfonctionnement grave de ISLAM PATRIMOINE et occasionne cet arrêté



10:06 AM · 5 mai 2021 · Twitter Web App

LE DÉBUT DE NOS TRAVAUX DE TRADUCTION

Malgré toutes ces perturbations et embûches, ainsi que l'absence de compte bancaire, nous décidons malgré tout de **commencer nos travaux de traduction à compter de l'année 2021.**

Une grande décision donc pour notre collectif et pour tous ceux qui nous soutiennent !



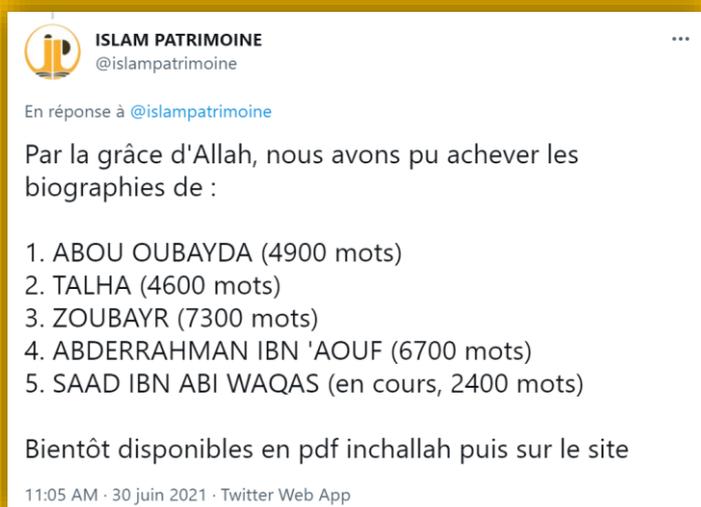
Un **premier traducteur** est donc mobilisé et travaillera sur notre premier ouvrage : la très célèbre encyclopédie « **Siyar A'lam An-Noubala** » de l'imam Dhahabi dédiée aux grandes figures de l'Islam.

Faute de moyens plus importants, nous ne pouvons lui consacrer pour l'instant que **deux heures par jour**. Ceci-étant, les premiers fruits de notre travail voient déjà le jour puisqu'après six mois de traduction, **pas loin de cinq biographies** de ce livre ont été achevées par la grâce d'Allah !



Les premiers résultats **sont très encourageants** et laissent présager d'excellentes choses pour les années à venir incha Allah !

Coût d'un traducteur à temps partiel POUR SIX MOIS rémunéré 10€/net de l'heure :



3000€

DÉVELOPPEMENT DU SITE SIYAR.FR

Parmi les spécificités de notre projet, comme annoncé : **mettre à disposition gratuitement nos travaux** de traduction. Parallèlement, une équipe de développeurs a donc été constituée pour travailler sur le site Siyar.fr qui sera dédié à notre premier chantier de traduction : **LES GRANDES FIGURES DE L'ISLAM**.



Depuis décembre 2020, ces frères travaillent donc **assidument** au développement du site. Souhaitant fournir un travail à la fois durable et de

qualité, nous avons fait le choix d'investir pour **produire quelque chose répondant à toutes les attentes** incha Allah.

Nous attendons **avec impatience** l'achèvement et la mise en ligne de celui-ci !



Budget alloué au développement du site Siyar.fr :

5000€

Bilan des dépenses générées au cours de ces deux années de lancement* :

20400€

LES PERSPECTIVES D'AVENIR :

• Un mot sur les dépenses :

Les sommes engagées au cours de ces deux premières années de structuration sont assez onéreuses mais celles-ci étaient nécessaires pour **se projeter durablement et être à la hauteur de nos objectifs à savoir** : devenir un organisme national - voir international - pour les musulmans de France et des pays francophones.

Par ailleurs, aucune autre somme importante n'a, à présent, à être fournie. **L'organisme est structuré et enfin prêt à œuvrer incha Allah !**

• La forme juridique :

Les **déboires administratifs** que nous avons connus au cours de ces deux premières années nous ont donné du fil à retordre mais sont, sans en aucun doute, un bien.

Cela a permis que se forge **une nouvelle vision** pour notre organisme : **faire d'ISLAM PATRIMOINE un concept** plutôt qu'un simple organisme pouvant être dissout ou ayant des comptes à rendre à l'administration !

*Afin de simplifier notre rapport, nous n'avons pas mentionné ni comptabilisé, dans celui-ci, toutes les petites dépenses que le collectif supporte. Parmi celles-ci : l'hébergement des deux sites internet, un abonnement téléphonique de base, l'hébergement fiscal du fonds de dotation, les différents timbres fiscaux, les frais postaux, les honoraires de comptabilité, etc. **Ces différentes dépenses, cumulées, atteignent facilement les 1000€ annuels.**

Ainsi, l'idée nous est venue, à la suite de tous ces problèmes, de **transformer ISLAM PATRIMOINE en un COLLECTIF** ! Un collectif est un regroupement de personnes qui se réunissent autour d'une cause commune mais sans avoir à créer un quelconque statut juridique. L'avantage de cela est **qu'il est, par conséquent, inattaquable** car inexistant administrativement parlant.



Ce collectif pourra donc, par la suite, mener ses actions comme il l'entend en **créant une voir plusieurs entités, en France ou à l'étranger.**

Ainsi, le concept ISLAM PATRIMOINE ne dépend plus d'une unique structure (pouvant être attaquée et dissoute) mais ce sont **une multitude de structures** qui dépendront, à l'avenir, de lui ! **Cette nouvelle vision renforce considérablement** notre projet même si cela comporte bien entendu certains inconvénients...

• Les traducteurs :

Notre organisme à présent structuré, il ne nous reste plus qu'à continuer le travail de traduction et à **augmenter progressivement la cadence de production de nos travaux.** Il va nous falloir pour cela trouver des fonds pour financer des traducteurs sur le long terme.

L'idée, à moyen terme, est de constituer **un groupement de fidèles** qui pourra garantir un **financement mensuel de base.** À titre d'exemple, en réunissant 250 personnes qui s'engagent à donner mensuellement 3€ par mois, nous pouvons assurer 750€ de **revenus réguliers tous les mois.**

Pour le moment, nous n'envisageons pas de recruter à plein temps car nous n'en avons pas les moyens. Toutefois, nous souhaitons proposer aux traducteurs de **mini-contrats, à temps partiel, d'environ 500€/mois.** Cela nous permettra

d'augmenter plus rapidement notre équipe de traducteurs et de mieux diversifier le travail incha Allah...

Pour finir, nous vous réitérons tous nos remerciements et notre gratitude. Si nous avons pu mettre en place ce projet et fournir nos premiers travaux de traduction, c'est grâce à Allah, d'une part, puis grâce à votre soutien et à votre engagement.

Continuez donc d'être avec nous chers fidèles, ce projet a été initié POUR VOUS et pour les générations futures !



ISLAM PATRIMOINE
Paris, France



+ 33 7 69 200 200



contact@islampatrimoine.org